AVERTISSEMENTS AGRICOLES

D.L.P. 16-4-73 503750

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

30 francs

N° 151 - Avril 1973
2ème supplément

LES ABEILLES ET LES TRAITEMENTS

Beaucoup de pesticides sont nocifs pour les abeilles c'est pourquoi nous rappelons que :
"Les traitements phytosanitaires, réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les "abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil applicateur utilisé :
- Sur les arbres fruitiers pendant la période de pleine floraison.

. . . .

"Lorsque les plantes mellifères en fleurs se trouvent sous des arbres ou au milieu des cultures destinées à être traitées au moyen de ces produits, elles doivent être fauchées ou "arrachées avant le traitement".

CHEIMATOBIE

Les cerisiers et abricotiers sont fréquemment attaqués en fin de floraison ou un peu après par de petites chenilles qui dévorent les organes jeunes (feuilles et fruits). Les arbres ayant bénéficié de traitements hivernaux aux colorants ou aux huiles échappent à ces dommages. Il en est de même pour les arbres munis à l'automne de ceinture de glue.
Dans les plantations n'ayant fait l'objet d'aucun soin préalable, il convient, dès l'apparition des premiers dégâts, d'adjoindre un insecticide aux bouillies anticryptogamiques.

PUCERONS

Sur la plupart des espèces fruitières on constate souvent la présence de pucerons ; arrêter les infestations par la pulvérisation d'un aphicide.

PSYLLES DU POIRIER

Surveiller très attentivement les plantations et éventuellement dès la fin de la floraison, réaliser un traitement avec : Méthidathion, Monocrotophos, Vamidothion.
La pulvérisation doit être abondante et réalisée avec minutie.

TAVELURES

Le développement de la végétation rend partout nécessaire l'exécution d'un premier traitement ou le renouvellement du traitement précédemment conseillé, soit sur pommier, soit sur poirier.

Choisir un anticryptogamique compatible avec l'aphicide si un traitement contre les pucerons est jugé nécessaire.
Ce traitement est particulièrement urgent dans la Vallée du Rhône.

OIDIUM DU POMMIER

Les variétés sensibles à l'Oïdium doivent recevoir un traitement spécifique ou bien un traitement anti-tavelure réalisé avec un produit ayant également une action contre l'Oïdium.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

P57

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DE L'ASPERGE -

Des adultes du parasite ont été récemment observés sur les asperges.

Dans les jeunes plantations en voie d'établissement et encore improductives, les traitements doivent être exécutés pour en assurer la protection.

Utiliser un des insecticides recommandés dans l'Edition Générale n° 150 de mars 1973 dont nous rappelons la liste : Diazinon 30 g, Diméthoate 50 g, Endothion 50 g, Formothion 50 g (de M.A. par hl).

MOUCHE DU CHOU -

Susceptible d'attaquer plusieurs crucifères maraîchères, la Mouche du chou est particulièrement nuisible aux choux et navets dans nos régions.

CHOU -

En pépinière, on traitera le sol avec un des produits suivants : Chlorfenvinphos 6 k, Diazinon 8 k ou Trichloronate 3,125 k (en M.A. / ha).

Le traitement des semences peut également être effectué avec du Trichloronate à raison de 40 g de M.A. par kilog de semences.

AU repiquage, quand la reprise des jeunes plançons est assurée, il sera possible de traiter avec du Diazinon sous forme de granulés disposés au pied des choux (1 g de produit commercial à 5 % de M.A.) par plant. Les arrosages peuvent également être réalisés, à raison de 1 litre pour 10 pieds, avec une bouillie titrant : soit 40 g de Diazinon, soit 30 g de Diethion par hl.

NAVET -

Dans les cultures de navet la Mouche du chou est efficacement combattue par des traitements de toute la surface du sol avec du Chlorfenvinphos (6 k de M.A. / ha) ou du Trichloronate (3,125 k de M.A/ha)

Les formulations granulées, entre leur plus grande facilité d'emploi, donnent de meilleurs résultats que les autres présentations.

LES INGENIEURS,

L.L. TROUILLON P. CHRESTIAN

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 12 avril 1973 : 2400 exemplaires - Précédente publication : le 5 avril